

LE CENDRE
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 28 mars 2024

Date et heure de la séance : 3 avril 2024 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 19

Absents avec procuration : 10

Absents : 0

Présents : Mmes Nastascia ACCOT et Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL, Florian CATINOT et Thibaut FABRY - Mmes Margaux FOURTIN, Christelle GERMAIN, Sabrina LARRIEU, Adrienne LIBIOUL et Christel MARCHENAY - M. Sébastien MORIN - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER, Jean-Paul PRESLE, Hervé PRONONCE et Jean-François RAZAVET - Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - M. Jacques DUBOISSET procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - M. Pierre FERNAND procuration à Mme Margaux FOURTIN - M. José MAGALHAES procuration à Mme Karine VALLUY – Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à M. Sébastien MORIN - M. Pierre MESURE procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Valérie MONTEIRO procuration à M. Hervé PRONONCE – Mme Vanessa PASDELOUP procuration à Mme Christel MARCHENAY - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jean-Marc BRUSTEL.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY

Président de séance : M. Hervé PRONONCE

N° 24/04/03/007

OBJET : Offre d'un bon d'achat aux personnes déposant un permis de construire sur la commune.

Considérant que la Commune bénéficie d'un patrimoine naturel riche qu'elle s'attache à préserver, à valoriser et à développer,

Considérant que la Commune réalise régulièrement des opérations d'information et de sensibilisation en faveur de l'environnement auprès de la population,

Considérant que les espaces verts constituent un élément essentiel pour l'esthétique, le cadre et la qualité de vie de la ville,

Considérant que l'opération « un permis de construire, un arbre » ne correspond plus au besoin des nouveaux propriétaires au vu des faibles retours,

Considérant que la Ville souhaite maintenir une opération pour accueillir les nouveaux propriétaires et les encourager à verdir la commune,

Considérant l'avis favorable émis par la commission « Travaux, sécurité, environnement, cadre de vie » au cours de la séance du 26 mars 2024 ;

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 063-216300699-20240403-24_04_03_007-DE

S'LO

Le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- **autoriser** la remise, au nouveau propriétaire de permis de construire, d'un bon d'achat de 30 €, à valoir auprès du partenaire de l'opération ESAT LES CARDAMINES – ADAPEI 63 – 30 AVENUE DU VAL MARIE – 63960 VEYRE-MONTON.
- **autoriser** le versement des sommes sur le compte bancaire du partenaire.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Le Maire,

Hervé PRONONCE

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024

La Directrice Générale des Services,


Caroline SOULIGOUX.